

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DES SAUVETEURS – SECOURISTES DU TRAVAIL

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Intervenir efficacement sur des victimes d'accidents et de malaises en mettant en œuvre l'organisation et les moyens de secours prévus dans l'établissement et d'éventuels protocoles spécifiques établis par le médecin du travail
- De participer à la démarche de prévention de l'entreprise en jouant son rôle d'auxiliaire de prévention capable de repérer des situations dangereuses et d'informer dans le respect de l'organisation de l'entreprise.

PREREQUIS

Pour accéder à la formation de Maintien et Actualisation des Compétences (recyclage), le personnel doit être titulaire du certificat SST.

METHODE PEDAGOGIQUE

La formation est essentiellement active avec une alternance d'apports théoriques, de démonstrations pratiques et de mises en situations pratiques sur des accidents simulés adaptés aux risques de l'entreprise.

A l'issue de la formation, un livret INRS sera rendu à chaque stagiaire.

MOYENS PEDAGOGIQUES

PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporamas, documents papier et numériques. Matériel spécifique à l'apprentissage du SST : Mannequins de réanimation adulte, enfant, nourrisson, défibrillateur, plan d'intervention.

MODALITE D'EVALUATION

Le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur. Pour cela nous appliquerons les modalités d'évaluation et les fiches individuelles d'évaluation certificative de l'INRS.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION ET RENDU

Feuille de présences signées par demi-journées, attestations de fin de formation. Dans le cas d'une évaluation favorable le stagiaire obtiendra sa carte de SST.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

Cette formation fait l'objet d'un maintien et actualisation des compétences tous les 24 mois

PROGRAMME :

Retour d'expérience
Rappel du rôle du SST de ses responsabilités et des enjeux de la prévention
Repérer des situations dangereuses et proposer des mesures de prévention
Informé dans le respect de l'organisation de l'entreprise

Protéger pour éviter le suraccident :

- Protection des populations en cas d'alerte
- Les dangers persistants
- Supprimer/isoler/Soustraire

Examiner la victime

Faire Alerter

- Procédure d'alerte dans et hors entreprise

Secourir une victime :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime est consciente et se plaint de :
Malaise, brûlures, fractures, plaies
- La victime est inconsciente, elle respire
- La victime est inconsciente, elle ne respire pas

Evaluation certificative des stagiaires

ORGANISATION

Maintien et Actualisation des Compétences des SST	
Encadrement	Formateur SST certifié par l'INRS
Effectif	4 à 10 stagiaires
Durée	1 journée (7 heures)